



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - juillet 2020

INFORMATIONS DU MAIRE

Motion de remerciements et de félicitations

Le Conseil municipal a voté une motion de remerciements et de félicitations pour le travail accompli par nos intervenants lors d'un accident qui a coûté la vie à un motocycliste le vendredi 4 juillet dernier sur le chemin des Loisirs. Sous la direction de notre directeur du service incendie, M. Jérôme Bourassa, nos pompiers sont intervenus rapidement et professionnellement. Merci à ceux et celle qui ont pu être présents à ce moment-là : Alain Courchesne, René Gélinas, Pascal Pelletier, Cédric Boulay, Jordan Villemure, Alexis Samson, Jean-Philippe Morse, Jean-Sébastien Lafond-Vincent et Catherine Chartrand.

Nous avons également reçu une motion de félicitations et de remerciements de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour l'aide de notre service incendie lors du feu de forêt survenu le 22 mai dernier dans le secteur de la rue Lambert.

Entente avec la Croix-Rouge

La Municipalité a signé une lettre d'entente pour trois ans avec la [Croix-Rouge canadienne](#) pour les services aux sinistrés. En vertu de cette entente, la Croix-Rouge assistera la Municipalité en cas de sinistre mineur ou majeur pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres. La Croix-Rouge qui gère l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec le rendra disponible à la population de Saint-Élie-de-Caxton en cas de besoin. Les coûts de ces services, uniformes à travers le Québec, sont de 0,17 \$ par habitant, ce qui représente un montant d'environ 320 \$ par année.

Contribution au patrimoine religieux

Comme à chaque année depuis plusieurs années, le Conseil municipal a décidé d'accepter la demande d'aide financière de 10 000 \$ de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, [communauté de Saint-Élie-de-Caxton](#). Cette contribution servira à l'entretien des bâtiments et des infrastructures patrimoniales, au cœur de notre village, notamment à des travaux de plâtrage et de peinture et possiblement à la restauration des portes sur la façade de l'église. La Municipalité est heureuse de s'associer à la conservation des joyaux patrimoniaux de Saint-Élie-de-Caxton.

Accès Internet haute vitesse

MASKICOM, un organisme à but non lucratif appartenant à la MRC de Maskinongé, a débuté le branchement de clients à Saint-Élie-de-Caxton pour les services par fibre optique d'Internet haute vitesse, de téléphonie IP et de télévision IP. Les infrastructures sont présentement en place au lac Souris et sur la route des Lacs entre Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Boniface. À court terme, au fur et à mesure que les « gestionnaires des poteaux » donneront les permis nécessaires pour nous accrocher à ceux-ci, les services seront disponibles, notamment autour des lacs Long, au lac Bell, au lac Plaisant et au Domaine-Ouellet. Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter directement MASKICOM au 819 299-3800 ou info@maskicom.net. Il faut se rappeler que les

profits générés par l'organisme seront redistribués aux municipalités participantes, dont Saint-Élie-de-Caxton.

Inspecteur canin

Notre règlement municipal prévoit la nomination d'un inspecteur canin pour le contrôle des chiens sur notre territoire. Le Conseil municipal a octroyé le contrat à la firme Le P'tit Ranch de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Celle-ci détient une certification du MAPAQ. Ce service est autofinancé par la vente des médailles au coût de 25 \$ par chien. Les frais de capture, de transport et d'hébergement temporaire sont au frais des propriétaires du chien concerné. Pour toute information, nous vous invitons à contacter M. Mirco Olivier, responsable « Le P'tit ranch » au 819 609-4150 ou lemirco1@hotmail.com.

Parc nature et culture - Proposition de l'architecte

Malgré le contexte de la pandémie, les travaux pour la préparation des plans et devis détaillés pour notre futur [Parc nature et culture](#) se déroulent rondement. Les aménagistes paysagers, les ingénieurs et l'architecte travaillent en concertation pour respecter les délais très serrés. Le Conseil municipal a d'ailleurs accepté la proposition de l'architecte Étienne Bernier (EBA) pour le préau qui sera construit sur la « Place de l'imaginaire ». Nous prévoyons que les travaux devraient débuter en septembre.

Allègement à la fiscalité municipale

Afin de tenir compte de la situation plus précaire de certaines personnes dans le contexte actuel, le Conseil municipal a décidé en avril dernier de réduire à 0 % le taux d'intérêt (habituellement de 13 %), ainsi que le taux de pénalité (habituellement de 5 %), pour les personnes qui ne peuvent pas payer en entier leur deuxième versement des taxes municipales dû le 27 mai. Cette mesure temporaire est en vigueur jusqu'au 27 juillet pour les personnes qui en ont besoin. À partir de cette date, les taux habituels s'appliqueront à nouveau. Le troisième paiement des taxes municipales pour 2020 sera le 27 août.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

BibliothÉlie

Nous continuons l'ouverture progressive de la bibliothèque. À partir du **14 juillet**, les rayonnages ainsi que le prêt entre bibliothèque seront accessibles. Les heures d'ouverture seront le mardi de 9 h à 11 h et de 16 h à 20 h.

Il est à noter que le nombre de personnes présentes sera limité à 2 familles à la fois. **Nous recommandons fortement le port du masque.**

Le service de réservation téléphonique ou par courriel sera suspendu à partir du 14 juillet.

Charline Plante, conseillère municipale

Promotion maisons fleuries - Rappel concernant l'inscription

Résidents permanents et saisonniers locaux, vous avez jusqu'au **19 juillet** prochain pour inscrire au concours « [Promotion maisons fleuries](#) ».

Des coupons de participation et des boîtes pour les déposer sont disponibles auprès des deux (2) épiciers locaux et à la bibliothèque municipale. Il y aura attribution, au hasard des participations reçues, de quatre (4) prix de 125 \$ chacun, sous forme de bon d'achat auprès d'un commerçant ou d'un artiste local et ce, au choix du gagnant. Une participation par résidence est acceptée. Le tirage aura lieu à la séance publique du conseil municipal du 3 août prochain.

Pour avoir une chance de gagner, il suffit de vous inscrire. Bonne chance à tous les participants.

Francine Buisson, conseillère municipale

Symposium de peinture

Dû à la logistique complexe en lien avec la COVID-19, le symposium de peinture, qui devait avoir lieu les 5 et 6 septembre 2020, sera annulé. Les participants seront contactés sous peu.

Charline Plante, conseillère municipale

Mention de félicitations

Une mention spéciale à M. Fred Pellerin pour son touchant discours patriotique lors de la diffusion télévisuelle de la Fête nationale. Les propos au sujet du « débutdumondisme » sont une source d'inspiration collectivement et individuellement. À chacun de mettre en application ces sages paroles.

Charline Plante, conseillère municipale

Camp de jour été 2020

Malgré les inconvénients et les critères élevés exigés de la Santé publique pour prévenir la COVID-19, Saint-Élie-de-Caxton offre un camp de jour à l'été 2020.

Suite aux inscriptions reçues, il y a 2 groupes de jeunes âgés entre 5 et 10 ans. Le camp a débuté le 22 juin par une semaine de formation destinée aux animateurs. Les enfants ont été accueillis le 29 juin et le camp prendra fin le 21 août. Un programme d'activités diversifiées plaira très certainement aux jeunes participants.

Merci à l'équipe municipale des employés(es) qui a œuvré à l'organisation et à la planification de ce service essentiel dans une municipalité.

Francine Buisson, conseillère municipale

Cours et formations pilotés par le comité Familles-aînés - session automne 2020

- **Université du troisième âge (UTA)**

Selon les directives gouvernementales, l'UTA (Université du troisième âge) de l'Université du Québec à Trois-Rivières se voit dans l'obligation d'offrir ses formations et ses conférences à distance par le biais de la plateforme Zoom pour la session automne 2020.

L'UTA n'offrira pas de cours spécifiquement pour les centres hors campus pour la session automne 2020. Dépendamment de l'évolution des règles régissant la pandémie, l'orientation pour la session hiver 2021 sera connue ultérieurement.

À cette situation, il y a tout de même un point positif : les apprenants utilisant principalement les sites hors campus auront, pour la première fois, accès à toutes les formations qui seront offertes à l'UTA. La [programmation est disponible](#) depuis le **19 juin**. Vous pouvez vous

inscrire dès maintenant. La session d'automne débutera le 21 septembre et terminera le 11 décembre 2020.

- **Autres cours et ateliers**

Quant à l'offre des autres cours ou ateliers en Taïchi, ballet stretch, Viactive et autres, nous vous informerons dès que nous recevrons les consignes de la Santé publique permettant la réouverture des salles du Centre communautaire.

Nous sommes désolés des inconvénients occasionnés par les situations créées par la pandémie.

Francine Buisson, conseillère municipale

AUTRES INFORMATIONS

Réouverture des bureaux municipaux

Les bureaux de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton seront de nouveau accessibles aux citoyens à compter du lundi 13 juillet 2020 selon l'horaire habituel. Afin de respecter les règles de la Santé publique, une seule personne à la fois sera admise dans la zone d'accueil de la Maison du citoyen. L'accès aux bureaux des employés municipaux restera interdit. Pour les demandes en matière d'urbanisme (permis, certificat, etc.), vous devez joindre madame Sandra Gérôme au 819 221-2839 poste 2945 ou par courriel à sandra.gerome@sogetel.net.

Benoît Gauthier, directeur général

Jeudis 5 @ 7 - Été 2020

Le 16 juillet	-	Mingmen-Élora	-	Variété
Le 23 juillet	-	Mike de Bird/Rock acoustique	-	Folk, Rock, Blues années 80
Le 30 juillet	-	Jean & Luc Riopel	-	Chanson québécoise
Le 6 août	-	Doris Samson, Léon Garceau et Régis Simard	Mix	
Le 13 août	-	Les Couzins	-	Country
Le 20 août	-	Julie Hamelin	-	Jazz
Le 27 août	-	Tri-Tons	-	Mix
Le 3 septembre-		Buck et Kabu	-	Chanson française

Benoît Gauthier, directeur général

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale », mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec (SQ)** :

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900 ou

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](http://www.st-elie-de-caxton.ca) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca.